



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Nature et Transitions

Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public

Domaines secondaires

Environnement , Climat , Biodiversité

Cet appel à projets vise à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions dont l'objectif principal est la préservation et/ou la restauration de la biodiversité. Les actions proposées devront avoir un impact direct sur la biodiversité (apport d'une plus-value substantielle et mesurable, d'un gain de biodiversité).

Échéances

Fin de dépôt des dossiers : 15 juin 2025

Etude des dossiers : juillet - août 2025

Prise de décision : novembre 2025

Objectifs

Au travers de cet appel à projets, il s'agit entre autres :

d'accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire leur impact / leurs empreintes sur la biodiversité ;
de maintenir les cœurs de biodiversité en bon état de conservation, de restaurer le fonctionnement des écosystèmes et de recréer des écosystèmes résilients en travaillant sur la renaturation.

L'appel à projets « Nature et transitions » est un outil de mise en œuvre de certains objectifs et actions spécifiques de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB). A ce titre, les projets lauréats de l'appel à projets bénéficieront de la labellisation SRB.

Bénéficiaires

Cet appel à projet est ouvert, en fonction de la typologie des actions et thématiques abordées, aux entités de droit public ou privé, à l'exclusion des personnes physiques :

collectivités et leurs groupements,
entreprises,
associations (sous conditions).

Montant

Montant minimum des dépenses éligibles = 10 000 €

Plafond d'aide régionale : 50 000 € par projet

Taux d'aide, montant maximum et types de dépenses éligibles variables selon les types de projets (cf. règlement)

Critères de sélection

Sélection des projets selon des critères indiqués à l'article 6.3 du règlement de l'appel à projet

Les conditions d'éligibilité détaillées figurent aux articles 6.3 et 7 du règlement de l'appel à projet ainsi que dans le détail des fiches actions.

Comment faire ma demande ?

L'appel à projets est structuré autour de trois fiches actions afin de toucher toutes les cibles :

Agir pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, des projets de territoire au service de la biodiversité ;

Agir pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, une mobilisation des entreprises pour une meilleure prise en compte de la biodiversité ;

Expérimentations, projets innovants et/ou pilotes en matière de continuités écologiques et de biodiversité.

Les modalités complètes de l'appel à projets (conditions d'éligibilité, attendus des projets....) se trouvent dans le règlement ci-joint.

Les dossiers de candidature sont à transmettre par voie dématérialisée à l'adresse :

biodiversite@nouvelle-aquitaine.fr

Les formulaires à utiliser qui varient selon la fiche action concernée du règlement sont disponibles en pièce jointe.

Correspondants

Service Relation aux usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption